

faisant ce qu'ils font dans les autres Congrégations, mais ils n'étaient point directement et officiellement attachés au Concile et portaient le titre de *Consultori aggiunti* ; tandis que dans les autres la parole *aggiunti* ne se trouve pas, et ils font vraiment partie de la Congrégation. Le Concile, avec la nouvelle organisation, sera pourvu des consultants dont la nomination a été faite. Ce titre n'enlève point celui que possédaient d'autres qui avaient leur place dans l'ancienne organisation, car dans l'Eglise on ne perd jamais, sauf le cas de démerite, des droits acquis.

— A partir du 3 novembre, les Etats-Unis et le Canada se sont tout doucement et sans secousse détachés de la Propagande pour rentrer dans le droit commun et relever, comme les pays européens, des Congrégations ordinaires. Le passage s'est fait très simplement ; mais ce qui sera plus long, sera celui des archives. La Propagande, par exemple, faisait pour le Canada l'office de toutes les Congrégations ; il faudra maintenant diviser ces archives suivant les différents dicastères dont ils relèvent ; ou, vu que ce serait un travail colossal, on réunira ces archives dans un seul local où toutes les Congrégations viendront les consulter, et chacune commencera une série nouvelle des actes qui lui seront demandés.

— On vient de terminer au quartier de *Testaccio* une grande église qui servira de paroisse, et sera consacrée le 21 novembre sous l'invocation de *Santa Maria Liberatrice*. Ce quartier, qui s'est formé après l'annexion de Rome, compte plus de 14 000 habitants, presque tous de condition misérable, et qui fait un digne pendant à celui de *Porta San Lorenzo*. La municipalité n'a presque rien fait pour moraliser ce quartier et on y voit plus souvent l'exacteur des impôts que des agents sanitaires. Léon XIII commença par y installer une modeste